



## DÉLIBÉRATION

L'an deux mille quinze, le neuf avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de LA FEUILLADE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur EYMARD Serge, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 31.03.2015

Votants : 15  
Présents : 12  
Pour : 12  
Contre : 0  
Abstentions : 0

Présents : Mrs EYMARD Serge, NEUVILLE Guy, Mmes MATT Jeannine, DUPUY Sandra, MAYENOBE Valérie, BLONDEL Brigitte, VEYSSET Emilie, SIKLI Séverine, Mr JAUBERT Alain, , BARIL Daniel, FEREDY Philippe.

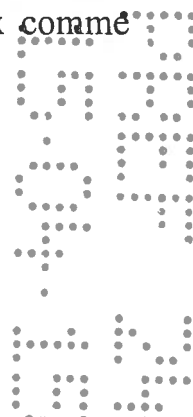
Absents: Mme MONTEIL Catherine, Mrs LARENA Jean-Jacques, FRANCY Alain, BRUGIERE Alain.

Mme BLONDEL Brigitte a été élue secrétaire de séance.

### Objet : Vote des taxes 2015

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré du taux d'imposition applicable pour 2015 à chacune des taxes locales, décide de retenir les taux comme suit :

- T.H : 13.17 %
- F.B : 24.17 %
- F.N.B : 125.53 %
- C.F.E : 21.24 %



Le coefficient de variation proportionnelle s'établit à 1.000000 par rapport à 2014.

Fait et Délibéré en Mairie, les jours, mois et an que-dessus.

Au registre suivent les signatures.

Pour Copie conforme.

Affiché le 09.04.2015

En Mairie, le 09.04.2015

Le Maire  
S. EYMARD  
24 (Dordogne)

